LA LOI, UN PEDAGOGUE

Texte de Bible: Galates 3:1-29

LEÇON 398 **COURS DES ADULTES**

**VERSET DE MEMOIRE:** **"Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit: Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique" (Galates 3:10).**

|  |  |
| --- | --- |
| **Texte de Bible –**  French Louis Segond | **RÉFÉRENCES DE BIBLE:** |
| **Galatians 3:1-29**  1 O Galates, dépourvus de sens! qui vous a fascinés, vous, aux yeux de qui Jésus-Christ a été peint comme crucifié?  2 Voici seulement ce que je veux apprendre de vous: Est-ce par les oeuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi?  3 Etes-vous tellement dépourvus de sens? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair?  4 Avez-vous tant souffert en vain? si toutefois c'est en vain.  5 Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les oeuvres de la loi, ou par la prédication de la foi?  6 Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice,  7 reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham.  8 Aussi l'Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham: Toutes les nations seront bénies en toi!  9 de sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.  10 Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit: Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique.  11 Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit: Le juste vivra par la foi.  12 Or, la loi ne procède pas de la foi; mais elle dit: Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.  13 Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit: Maudit est quiconque est pendu au bois, -  14 afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis.  15 Frères je parle à la manière des hommes, une disposition en bonne forme, bien que faite par un homme, n'est annulée par personne, et personne n'y ajoute.  16 Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit: et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule: et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ.  17 Voici ce que j'entends: une disposition, que Dieu a confirmée antérieurement, ne peut pas ê tre annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard.  18 Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse; or, c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham ce don de sa grâce.  19 Pourquoi donc la loi? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur.  20 Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul.  21 La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu? Loin de là! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi.  22 Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.  23 Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait ê tre révélée.  24 Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.  25 La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue.  26 Car vous ê tes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ;  27 vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revê tu Christ.  28 Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous ê tes un en Jésus-Christ.  29 Et si vous ê tes à Christ, vous ê tes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse. | I Paul Défend la Justification par la Foi   1. A l’origine, les Galates avaient reçu l’expérience du salut par la foi: Galates 3:1-4;   **Galates 1:6**  6 Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre Evangile.   1. Les miracles furent opérés par la foi: Galates 3:5; Hébreux 11. 2. Abraham fut justifié par la foi: Galates 3:6-9;   **Romains 4:1-5**  1 Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre père, a obtenu selon la chair?  2 Si Abraham a été justifié par les oeuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu.  3 Car que dit l'Ecriture? Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.  4 Or, à celui qui fait une oeuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due;  5 et à celui qui ne fait point d'oeuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice.  II La Malédiction que la Loi Attira sur l’Homme   1. Malheur à quiconque n’observe pas toute la loi: Galates 3:10;   **Deutéronome 27:26**  26 Maudit soit celui qui n'accomplit point les paroles de cette loi, et qui ne les met point en pratique!Et tout le peuple dira: Amen!   1. La "malédiction" est le péché attiré sur l’homme par la transgression de la Loi:   **1 Jean 3:4**  4 Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi.  **Romains 7:9**  9 Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus.   1. Personne ne peut observer toute la Loi sans le salut: Galates 3:11, 12;.   **Romains 3:23**  23 Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu  III Libéré de la Malédiction par Christ   1. Christ paya le prix de la Rédemption en se laissant pendre au bois: Galates 3:13;.   **Deutéronome 21:23**  23 son cadavre ne passera point la nuit sur le bois; mais tu l'enterreras le jour même, car celui qui est pendu est un objet de malédiction auprès de Dieu, et tu ne souilleras point le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne pour héritage.   1. La Bénédiction promise à Abraham est accordée aux Gentils en Christ: Galates 3:14;.   **Genèse 12:2-3**  2 Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction.  3 Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.   1. L’alliance traitée avec Abraham ne fut pas affectée par la Loi: Galates 3:15-18;   **Jérémie 31:31-33**  31 Voici, les jours viennent, dit l'Eternel, Où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda Une alliance nouvelle,  32 Non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, Le jour où je les saisis par la main Pour les faire sortir du pays d'Egypte, Alliance qu'ils ont violée, Quoique je fusse leur maître, dit l'Eternel.  33 Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, Après ces jours-là, dit l'Eternel: Je mettrai ma loi au dedans d'eux, Je l'écrirai dans leur coeur; Et je serai leur Dieu, Et ils seront mon peuple.  IV Le But de la Loi: Conduire les Hommes à Christ   1. La Loi est donnée pour convaincre les hommes de péché jusqu’à ce que Christ vienne: Galates 3:19, 20. 2. Tout est renfermé sous le péché, afin que la promesse faite aux croyants puisse être réalisée: Galates 3:21-23. 3. Ainsi, la Loi est "un pédagogue" pour conduire tous ceux qui sont sous le péché à Christ: Galates 3:24-29. |
| COMMENTAIRE:  Ce fut avec un grand sentiment que Paul écrivit cette Epître aux Galates. Il leur avait prêché l’Evangile de Jésus-Christ et ils l’avaient accepté de tout cœur; mais en son absence, de faux maîtres Juifs étaient venus leur dire qu’ils devaient observer la Loi de Moïse. Jésus avait dit: "La Loi et les prophètes ont subsisté jusqu’à Jean" (Luc 16:16).  Une Décision d’Apôtre  Il y a ceux qui, même de nos jours, auraient voulu nous ramener sous l’esclavage de la Loi, surtout la loi de Sabbat. Les Apôtres et les anciens se réunirent à Jérusalem pour considérer la question de l’observance ou la non-observance de la Loi par les Gentils. Leur conclusion tirée par Jacques fut: "Qu’on ne crée pas des difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu" (Actes 15:19). Une lettre écrite aux Gentils (Païens) par l’église de Jérusalem affirmait: "Ayant appris que quelques hommes partis de chez nous, et auxquels nous n’avions donné aucun ordre, vous ont troublés par leurs discours et ont ébranlé vos âmes … Car il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d’autre charge que ce qui est nécessaire, savoir, de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de l’impudicité, choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde" (Actes 15:24, 28, 29).  La Tromperie Satanique  "O Galates dépourvus de sens!" "Qui vous a fascinés?" Le pouvoir hypnotique de Satan est si grand, que l’homme se trouvant sous son pouvoir croit au mensonge. La crucifixion et l’expiation de Christ leur furent prêchées, pourquoi retourneraient-ils alors à la Loi pour l’expiation? Les bénédictions qu’ils reçurent de Christ avec le témoignage de l’Esprit leur furent données par la foi et non par les œuvres de la Loi. Pourquoi donc retourner à la Loi pour le perfectionnement de la foi? Paul posa la question: "Celui qui vous accorde l’Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les œuvres de la Loi, ou par la prédication de la foi?" (Galates 3:5).  Abraham  Pour appuyer davantage la "prédication par la foi" et non les "œuvres de la loi", Paul attira l’attention sur le fait qu’Abraham "crut en Dieu, et cela lui fut imputé à justice". Ainsi, Abraham, qui vécut avant la Loi de Moïse, fut justifié par la foi. La promesse de Dieu à Abraham selon laquelle "Toutes les nations seront bénies en toi!" englobe les Gentils qui devaient être sauvés à travers la foi en Christ, la postérité d’Abraham. La Loi qui fut donnée 430 ans plus tard, après la promesse faite à Abraham n’a annulé, ni rendu sans effet la promesse.  Le But de la Loi  Pourquoi la Loi fut-elle alors donnée? A quoi servait-elle? Elle fut donnée à cause des transgressions ou des péchés, jusqu’à ce que Christ vînt. Elle ne put donner la vie, cependant elle révéla combien c’était mauvais de faire les choses qui étaient coupables. "Je n’ai connu le péché que par la Loi. Car je n’aurais pas connu la convoitise, si la loi n’eût dit, tu ne convoiteras point" (Romains 7:7). "S’il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi" (Galates 3:21). Christ mourut en vue de racheter le pécheur et de lui donner la vie.  La Loi Accomplie  Dans Romains chapitre 7, Paul donne l’exemple d’une femme qui est liée par la Loi à son mari aussi longtemps que ce mari vit; mais si son mari meurt, elle n’est plus liée à lui, elle est libre de se remarier. A travers la mort de Christ, nous sommes libérés de la Loi de Moïse "étant mort à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli" (Romains 7:6).  Dans le Livre aux Hébreux, Paul va jusqu’à parler du sacerdoce de Christ, et affirme: "Le sacerdoce étant changé, nécessairement aussi il y a un changement de loi" (Hébreux 7:12). Il va plus loin et fit mention de la promesse d’une nouvelle alliance, ou d’une nouvelle loi. "Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la Maison d’Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle". "En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne; or ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître" (Hébreux 8:8, 13).  La "Loi" Signifie Toute la Loi Donnée par Moïse  De peur que certains ne disent que seule la Loi cérémoniale a disparu, et non toute la Loi donnée par Moïse, voyons la substance de la Loi. N’est-ce pas les Dix Commandements qui furent écrits sur des tables de pierre? Dans 2 Corinthiens 3:7, 8, il est écrit: "si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, … bien que cette gloire fût passagère, combien le ministère de l’esprit ne sera-t-il pas plus glorieux!". Ainsi, nous voyons que la Loi gravée sur des pierres n’était plus en vigueur après que la nouvelle alliance a fait son apparition. Même dans notre pays, lorsque de nouvelles lois sont décrétées, il est souvent nécessaire d’annuler une vieille loi pour faire place à une nouvelle loi plus compréhensible. Lorsque Christ fit Son apparition dans une nouvelle dispensation, il était nécessaire que la Loi de Moïse fut annulée, pour que la loi de Christ pût être en vigueur. Ceci ne veut pas dire que la plupart des principes de la Loi de Moïse ne sont pas comprises dans la nouvelle alliance, ou que nous ne pouvons pas tirer des leçons de l’Ancien Testament, car il constitue toujours la Parole de Dieu; mais la venue de Christ apporta une loi plus complète, plus compréhensible, laquelle inclut les principes moraux de Dieu qui n’ont pas changé depuis la fondation du monde.  Les Responsabilités d’un Pédagogue  "La loi a été comme un Pédagogue pour nous conduire à Christ". Le mot "Pédagogue" utilisé ici tire son origine du mot grec signifiant "enseignant", un serviteur chargé de veiller sur un garçon jusqu’à ce qu’il grandisse. La responsabilité du pédagogue était de protéger le garçon dans toutes ses activités. Lorsque le garçon arrive à maturité, il n’a plus besoin de ce soin. Un pédagogue occupe une place importante, et il est utile que l’enfant soit ainsi gardé et formé par lui; mais il n’est pas obligatoire que le pédagogue soit retenu après que le jeune est arrivé à maturité. Il en était ainsi de la Loi de Moïse. Elle était donnée par Dieu et était bonne; elle était utile pour Israël jusqu’à ce que Christ vînt; mais lorsque Christ arriva, le temps du pédagogue est passé. Maintenant, les Juifs aussi bien que les païens peuvent jouir de la plénitude de la dispensation de l’Evangile.  Christ notre Substitut  Bien que la Loi, en elle-même, ne pouvait sauver l’homme, ceux qui lui étaient obéissants pouvaient, par la foi, croire à Dieu et être sauvés. La Loi, à travers ses nombreux sacrifices et rites, peint une image de Christ et Son expiation sur le Calvaire. Quand un homme péchait sous la Loi, il devait apporter un agneau comme sacrifice de culpabilité au sacrificateur. Il devait confesser ses péchés. L’agneau était immolé, afin de montrer que le salaire du péché, c’est la mort. Le pécheur était digne de mort, mais l’agneau était immolé à sa place. L’agneau devint un substitut, et le pécheur qui venait par la foi et dans une vraie repentance était sauvé de ses péchés. De la même manière, Christ devint notre substitut. Il mourut à notre place. Si nous venons par la foi, en confessant et en abandonnant nos péchés, Il nous sauvera.  Le salut a toujours été obtenu par la foi. Durant le temps de la Loi, plusieurs personnes avaient observé le rituel de la Loi, sans une vraie repentance dans leurs cœurs. Les agneaux étaient tués, les offrandes étaient faites; mais sans une vraie foi, tout cela ne servait à rien.  Le Jour du Seigneur  Certains faux maîtres d’aujourd’hui auraient voulu nous faire croire, que nous pouvons être sauvés en observant la Loi de Moïse. Ils mettent surtout l’accent sur le Quatrième Commandement – l’observation du Sabbat. Concernant le Sabbat, la Parole de Dieu nous dit: "Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d’une fête, d’une nouvelle lune, ou des Sabbats" (Colossiens 2:16).  Le "premier jour de la semaine" était le jour où Jésus ressuscita; c’était le jour où il fit Ses nombreuses apparitions à Ses disciples après Sa résurrection; c’était le jour où la puissance descendit (Actes 2), temps où l’Eglise de Christ fut fondée; c’était le jour où les disciples se réunissaient pour rompre le pain en commémoration de la Sainte Cène, et apportèrent leur offrande au Seigneur. Il continua aussi d’être le jour que l’Eglise Primitive observa, de l’an 100 à 324 après Jésus, selon le témoignage universel des pères depuis Ignatius jusqu’à Eusebius.  Le premier jour de la semaine, par conséquent, n’était pas institué comme "Jour du Seigneur" par Constantin, par le pape Catholique, ou par n’importe quel autre prélat. Il devint un jour d’adoration accepté immédiatement après la résurrection de Jésus, et a été observé par tous les vrais Chrétiens depuis lors jusqu’au temps actuel.  QUESTIONS   1. Pourquoi Paul réprimanda-t-il les Galates? 2. Par quoi Abraham fut-il sauvé? 3. Sous quelle malédiction sont ceux qui essayent d’observer la Loi? 4. Comment sommes-nous libérés de la malédiction de la Loi? 5. Quelles sont les responsabilités d’un pédagogue? 6. Comparez un pédagogue à la Loi. 7. Pourquoi la Loi fut-elle donnée? 8. Combien d’années s’écoulèrent depuis la promesse faite à Abraham jusqu’à la Loi? 9. Pourquoi n’avons-nous pas besoin de la Loi, ou d’un pédagogue aujourd’hui? 10. Donnez les raisons pour lesquelles nous adorons le Dimanche au lieu du Samedi. |